

LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 13/04/2023

N° 01 (2023-04-01) - RH - MODIFICATION DES CONDITIONS D'OCTROI DU REGIME INDEMNITAIRE DU RIFSEEP

Le conseil municipal décide de modifier la délibération du 9 novembre 2017 instituant le régime indemnitaire, il peut désormais être alloué aux agents contractuels une indemnité RIFSEEP.

N° 02 (2023-04-02) - ANNULATION DU REVERSEMENT DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A CLISSON SEVRE MAINE AGGLO

Le conseil municipal décide de rapporter la délibération prise le 20 octobre 2022 concernant le reversement de 5 % de la totalité de la taxe d'aménagement perçue par la commune, à Clisson Sèvre Maine Agglo ; considérant qu'il n'y a plus d'obligation pour les communes et en l'absence de délibérations concordantes au sein des 16 communes de l'Agglo.

N° 03 (2023-04-03) - CONDITIONS D'ACCES AUX SERVICES TECHNIQUES DES COMMUNES MEMBRES DE CLISSON SEVRE MAINE AGGLO AUX DECHETTERIES

Le conseil municipal décide d'approuver la convention établie avec Clisson Sèvre Maine Agglo, jusqu'au 31 décembre 2023, avec un accès limité des services techniques des communes aux déchetteries.

N° 04 (2023-04-04) - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention au Conseil Départemental pour les travaux d'aménagement et de sécurisation du village de La Rebourgère, estimé à 63 635.00 € HT, au titre du produit des amendes de police.

N° 05 (2023-04-05) - CONSEIL DEPARTEMENTAL - PARTICIPATION AU FSL 2023

Le conseil municipal décide de participer au Fonds de Solidarité pour le Logement du Conseil Départemental, à hauteur de 292 €, ce service permet aux plus démunies de se maintenir ou d'accéder à un logement digne.

N° 06 (2023-04-06) - PROJET D'HABITAT COLLECTIF - SORTIE DES VEHICULES RUE BEAU SOLEIL

Le conseil municipal décide d'autoriser la sortie par le chemin communal rue Beau Soleil, de l'immeuble collectif du projet de M. LEBAS Joseph qui sera construit au 5 rue de la Maine.

N° 07 (2023-04-07) - PROJET D'ANIMATION AU GUE JOUBERT AVEC LA TOUE SCENE

Le conseil municipal décide d'allouer un budget de 500 € pour une animation musicale sur la Sèvre, au Gué Joubert, au mois de septembre, à partir d'un bateau itinérant.